



Numéro de l'acte	2023-70-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-70

FINANCES : CAMPING – CONSTAT DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2022,

Vu le compte administratif de l'exercice 2022 approuvé,

L'excédent de Fonctionnement s'élève à : **80 023.64 €**

Le déficit d'investissement s'élève à : **77 781.61 €**

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE l'affectation suivante :

- La somme de **80 023.64 €** sera reprise au 002 Excédent de fonctionnement
- La somme de **77 781.61 €** sera reprise au 001 Résultat reporté, déficit d'investissement.

ARTICLE 2 : DIT que ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2023.

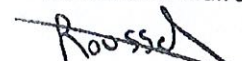
ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|----|
| - Votes favorables | 25 |
| - Votes défavorables | 0 |
| - Abstentions | 3 |

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **14 AVR. 2023** et publication ou
notification le **14 AVR. 2023**

Monsieur le Maire



Fait à ARQUES Benoît ROUSSEL

Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN







REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.